COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE SAINT JEAN HULST

SAMEDI 3 JUIN 2023

Etaient présents :

Personnels : Madame Quatrepoint, Madame de Monts, Madame Medinger

Enseignants : Madame Horeau, Madame Mahieddine, Madame de Warren, Madame Durand, Madame Pontis, Madame de Camaret, Madame du Couëdic, Madame Pichereau, Madame de Percin, Madame de Saint Blanquat, Madame d'Halluin, Madame Duport, Madame Assailly, Madame Domingues

Parents correspondants : Madame Neuville, Madame Vuilliez, Madame de Lavarene, Madame de Saboulin, Madame le Verger, Madame Hottier, Madame Letailleur, Madame Madaci, Madame Carborani, Madame de Saboulin, Madame de Roquefeuil

Représentant de l'APEL : Monsieur Tessier

Ordre du jour

* Fête de l'école

* Constitution de classes pour la rentrée 2023

* Point sur les travaux

* La restauration

* Projets de classe

* Bilan des actions de Carême et de l'année avec notre figure spirituelle

* Bilan sur les actions sur la sécurité (projet trottinettes…)

* Calendrier scolaire 2023- 2024 (date de rentrée /sorties)

* Questions diverses

1) Questions diverses

- L'enseignement de l'anglais au primaire :

Certains parents ont fait part de leur regret de la suppression de l'*English Club* en CP et CE1 et de leur souhait d'accentuer l'intensité de l'enseignement de cette langue vivante, se référant aux classes bilingues et à l'intervention d'associations spécialisées dans d'autres établissements comparables.

La direction comprend ce souhait mais essaie de concilier le coût de ces interventions extérieures avec la contribution générale annuelle acquittée par les familles. Il s'agit également de trouver un

professeur adapté aux plus petits. Depuis l'année dernière, Mme BENATAR intervient déjà une demi-heure par semaine pour tous les CP et CE1.

L'école envisagerait de recruter une nouvelle personne qui ferait 2 X 30 minutes par semaine en CP et CE1. Cela permettrait à Madame Benatar d'intervenir davantage pour les CE2, CM1 et CM2.

S'agissant des CE2-CM1-CM2 le niveau actuel d'enseignement paraît très satisfaisant, et reconnu comme tel par les professeurs du collège lorsqu'ils font leur entrée en 6°.

L'English Club et le Deutsch club fonctionnent très bien pour les CE2, CM1 et CM2.

Pour l'année prochaine, une réflexion est en cours autour de la création d'un atelier de conversation en fin de journée pour les CE2/CM1/CM2 qui ont déjà vécu à l'étranger et souhaitent entretenir leur très bon niveau d'anglais. L'English club sur la pause méridienne serait également maintenu, un jour CE2, un jour CM1 et un jour CM2.

- Le temps d'accueil de 8h à 8h25

Il s'agit d'un service rendu gratuitement aux familles. Ce temps d'accueil n'a jamais été considéré comme une récréation faute de surveillance adaptée possible (même avant la crise sanitaire). C'est un temps d'accueil **calme**. Les élèves sont plus nombreux que lors des récréations, il n'est donc pas envisageable de les laisser courir, notamment de nuit en hiver, entre les cartables posés par terre.

Cela étant dit, les enfants ne sont pas figés en rang comme du temps du Covid, et peuvent librement discuter avec leurs camarades de classe (concept de « rang mouvant ») du CP au CM2.

Les GS ont le droit de jouer.

- Le programme de géographie

Certains parents regrettent l'ancien programme de géographie en CM2.

L'apprentissage de la carte administrative demeure dès le CE2, mais l'enseignement est adapté aux nouvelles préconisations et programmes du ministère de l'éducation nationale (sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement, utilisation d'internet pour communiquer à travers le monde, se déplacer, etc.).

L'accent est également mis en CM2 sur des études de documents variées et faisant écho au programme afin de les préparer au mieux au collège.

- Rappels d'ordre général
  - Nécessité d'étiqueter les vêtements de leur enfant avec son nom et prénom
  - Les téléphones portables **sont strictement interdits**

2) La restauration

Les difficultés rencontrées avec les prestataires de cantine scolaire ne remplissant pas les obligations prévues par le cahier des charges sont partagées sur tout le territoire national. L'école s'efforce de

concilier la qualité des repas fournis avec le coût global pour les familles qui ont souvent de nombreux enfants inscrits à la cantine.

Le nouveau prestataire depuis septembre 2022, Elior, n'a pas du tout donné satisfaction, notamment au collège où les quantités manquaient significativement. Elior a donc été remplacé en cours d'année par Scolarest (ancien prestataire jusqu'en juin 2022) à la suite d'un nouvel appel d'offres.

Le retour à l'école de Scolarest donne pour l'instant satisfaction. Entre temps, leurs prix ont augmenté de 20%. Le prix facturé aux familles augmentera l'année prochaine de 6%, soit une augmentation de 27 centimes environ, fixant le coût total du repas à moins de 6 €, ce qui est particulièrement raisonnable eu égard aux prix pratiqués notamment par l'enseignement public. La grande majorité de ce prix sert à payer l'encadrement des enfants, les équipements matériels de la cantine, etc…

Au sujet des paniers repas proposés par certains parents, la direction indique que cette solution n'est pas envisageable en raison du manque de local adapté et du fait que les familles devraient s'acquitter d'une somme pour la surveillance de leur enfant et le fonctionnement global de la cantine, estimée à 5 €, rendant de fait l'opération peu rentable. En outre, cette demande pose la question juridique de la responsabilité civile ou pénale de l'école en cas de détérioration de la nourriture de l'élève dans son cartable (rupture de la chaîne du froid).

Il convient de rappeler aux parents les règles à respecter afin d'optimiser le fonctionnement de la cantine :

- Les inscriptions se font à l'année et aucune modification en cours d'année ne peut être admise (une période de tolérance est prévue sur une durée de 3 semaines, ainsi que pour les PS)
- Les carnets de 10 tickets occasionnels doivent être utilisés de façon exceptionnelle et anticipée au maximum – impossibilité d'utilisation pour les PS

Il est à noter les retours très positifs sur la mise en place de la « table de troc » à partir du CE2. Toujours d'actualité malgré le changement de prestataire, très efficace pour rééquilibrer entre les gros et les petits mangeurs.

3) Le calendrier scolaire

Rappel de la date de fin des cours : **mardi 4 juillet au soir, cette date est impérative pour les familles.**

Date de rentrée : lundi 4 septembre, rentrée échelonnée sur 2 jours pour les nouveaux élèves de maternelle et sur une journée pour les CP-CE1. Accueil des nouveaux CE2, CM1 et CM2 le lundi matin puis tous les CE2, CM1, CM2 l'après-midi. Une circulaire fin juin précisera l'organisation.

Il est rappelé que le calendrier s'impose à l'école, il est communiqué à l'académie. Ce calendrier s'impose par conséquent en retour aux familles qui sont tenues de respecter les dates des vacances notifiées en début d'année. Les départs anticipés ou les retours décalés ne sont pas acceptés. Toutefois, une autorisation d'absence exceptionnelle motivée par des raisons familiales ou religieuses peut être accordée. Il convient d'en faire la demande en amont par mail à Madame Quatrepoint.

Il est important de lire le règlement intérieur de l'école donné à la rentrée, il doit être signé par les familles. Le protocole des absences y est notifié. .

Un parent présent dans la salle intervient à ce sujet et préconise, qu'en cas d'absences répétées et non autorisées, la réinscription des élèves concernés soit remise en question pour l'année suivante.

4) La sécurité aux abords de l'école

Les réflexions se poursuivent avec la mairie pour sécuriser davantage les passages piétons aux abords de l'école rue Rémilly et Magenta et y empêcher le stationnement des véhicules.
Les barrières près des entrées des 2 sites sont régulièrement déplacées par les riverains pour pouvoir se garer. Elles font toujours partie du dispositif Vigipirate.
Des places de parking pour les vélos cargo sont à l'étude.

Les initiatives de sensibilisation des élèves à la sécurité routière ont été reconduites cette année. Nous remercions vivement l'APEL et les parents qui se sont mobilisés pour organiser au printemps une « journée trottinette » pour les GS/CP/ CE1. Les CE2 ont passé le permis piéton. Ces actions doivent être relayées la maison.

Le Plan Vigipirate demeure d'actualité, surtout dans la perspective des JO 2024. Attention aux retards répétés et ne pas laisser les enfants seuls sur le trottoir en cas d'arrivée après la fermeture des portes (réouverture à 8h40).

5) Les travaux envisagés

Les portes donnant sur l'escalier de secours au 28 rue Magenta seront changées cet été afin d'optimiser l'isolation.

Au 16 rue Rémilly, la porte d'accueil sous le préau côté rue Aubert sera aussi changée.

6) La constitution des classes

Nous prenons un grand soin pour composer les futures classes. La priorité est de former des classes homogènes et équilibrées (garçons/filles, différents niveaux, …). Chaque élève retrouvera dans sa future classe au minimum un ami parmi les 4 souhaits émis. Nous séparons délibérément les amitiés conflictuelles.

Pour la classe de 6ème, chaque élève de CM2 peut choisir un camarade à condition que cette demande soit réciproque et que la relation d'amitié soit jugée bénéfique par le corps enseignant. Ce « duo » doit avoir choisi la même option langue vivante en 6° (anglais ou anglais + allemand). Nos élèves de CM2 peuvent également demander à être dans la même classe qu'un élève venant d'une autre école primaire, ceci afin de favoriser l'intégration des nouveaux élèves.

7) Bilan des actions de carême

Les actions de partage proposées dans les classes pendant le carême ont rencontré un vif succès (marché de Pâques des CP/CE1, opération Bol de riz, tirelires...). L'ensemble des fonds récoltés, 5400€, en augmentation par rapport à l'an dernier, sera intégralement reversé au Père Jacques, bénédictin vivant en Haïti. Cette somme sera affectée à l'achat de matériel pédagogique pour une école maternelle.

8) Les projets de classe

Les projets théâtre, musique, classe montagne CP-CE1, classe écrivain CM2 seront reconduits en 2023-2024.

Sur initiative spontanée des élèves de CM2, un tournoi de foot (matchs d'un quart d'heure) a été organisé. Ce tournoi est mixte, plusieurs filles comme plusieurs garçons aiment jouer au foot. Une fête des CM2 est également prévue le 23 juin de 16h30 à 18h organisée par l'APEL.

Il pourrait être intéressant de réfléchir à une action en 2024 en lien avec le thème des JO dont une partie aura lieu à Versailles.

9) La fête de l'école

Les spectacles de fin d'années auront lieu selon le calendrier communiqué (à partir du 19 juin). Il est impossible de les regrouper tous le samedi 1er juillet : ils sont trop nombreux, les intervenants théâtre ou musique ne sont pas tous disponibles le samedi. De plus, la sonorisation de la salle ODEON ne permet pas d'accueillir dans de bonnes conditions acoustiques un trop grand nombre de personnes éloignées de la scène. Les spectacles positionnés en fin de journée en semaine ne concerneront que quelques classes d'un même niveau, les familles étant placées devant entendront bien !

Samedi 1er juillet, la fête de l'école commencera par une messe d'action de grâce pour les élèves du CP au CM2 dans la chapelle, les parents ne sont malheureusement pas conviés faute de place. La messe sera suivie par les spectacles de maternelles. Les stands de jeux seront ouverts sans interruption de 10h à 15h. Les parents pourront s'inscrire via un lien pour aider aux différents équipes (jeux, buvette, maquillage, déjeuner …).

Les familles pourront déjeuner sur place. Il est recommandé de s'inscrire en ligne, via le lien Hello asso envoyé par mail. Cela permettra à l'APEL de prévoir en amont les quantités nécessaires.

L'accès aux jeux est entièrement gratuit. Cela contribue à une ambiance très sereine entre enfants. Les bénéfices émanant de la vente des repas, des gâteaux faits maison et des barbes à papa seront intégralement reversés au profit des projets artistiques proposés aux élèves. Ils participeront aussi au financement des frais de cars pour les sorties scolaires et à l'achat de matériel sportif.

10) La fête de promotion des CM2

L'APEL est à l'initiative de cet évènement. Ce moment festif sera proposé à tous les CM2 le vendredi 23 juin de 16h30 à 18h dans la cour de l'école. Goûter, jeux, stand photomaton … au programme !

11) Jeux olympiques 2024

Monsieur Tessier, représentant de l'APEL, fait remarquer que le thème des JO sera très intéressant à étudier avec les élèves.

12) Activités UGSEL

L'UGSEL a organisé plusieurs activités sportives qui ont eu beaucoup de succès auprès des élèves Triathlé pour les CM1, Hockey sur gazon pour les CE2, Ugséliades pour les CP et rugby pour les CE1.

Pour ces sorties en plein air, il appartient aux parents de prévoir de l'eau (gourde)et une tenue adaptée à la météo pour leur enfant, particulièrement en cas de forte chaleur et soleil (casquette, crème solaire…).

A 10h30, il n’y a plus de questions, la séance est levée.